
ANNEXE 11

RESULTATS DU JURY DE NEZ

Plateforme de stockage préliminaire des boues

Arrêté préfectoral complémentaire n°2009-A-26-LE

Titre IV – Mesures Compensatoires et de réduction des nuisances

Article 7 : Gestion des émissions olfactives

Depuis fin 2009, REIMSMETROPOLE a mis en œuvre une démarche de diagnostic des nuisances olfactives dans la zone d'influence de la plateforme de stockage préliminaire des boues de la station d'épuration communautaire conformément aux prescriptions de l'arrêté préfectoral complémentaire n°2009-A-26-LE.

Cette démarche s'appelle au niveau local « Observatoire des odeurs ».

Trois directions de la Communauté d'Agglomération de Reims sont directement concernées par cette opération :

- la Direction de l'Eau et de l'Assainissement en tant que producteur de boues,
- la Direction des Déchets et de la Propreté en tant que gestion des boues et de la plateforme préliminaire de stockage,
- enfin, la **Direction du Développement Durable** qui a mis en œuvre l'observatoire, en assure le développement ainsi que le suivi au quotidien. Cette direction est l'interlocuteur privilégié sur le sujet.

1- Les étapes de mise en œuvre du diagnostic

3 grandes étapes :

2009-2010 : Recrutement d'un bureau d'études spécialisé afin d'assurer la mise en œuvre de l'observatoire. Le groupement AROMA Consult/AIRPOLL a été désigné prestataire de la collectivité pour la période 09/07/2010 – 31/12/2012.

2010-2011 : Déploiement de l'observatoire en plusieurs phases :

- modélisation des odeurs : des mesures sur le terrain de l'intensité odorante ont conduit à la réalisation d'une cartographie. Un jury de nez professionnel est intervenu pour la réalisation de cet état olfactif. Enfin, une étude de dispersion a complété cette intervention.
- création du jury de nez bénévoles

2011 : Mise en exploitation de l'observatoire et obtention des premiers résultats

2- L'observatoire des odeurs de REIMSMETROPOLE

L'observatoire des odeurs, appelé aussi « jury de nez » est composé de riverains et d'exploitants volontaires, chargés de consigner via un site internet dédié ou un serveur vocal, leurs observations olfactives en précisant le moment de la journée concerné, les caractéristiques de l'odeur et son éventuel caractère gênant.

Actuellement, l'observatoire des odeurs se compose de 23 panélistes, répartis dans quatre zones (Saint Brice Courcelles, Saint Thierry, La Neuville et Reims Nord-Ouest), et 3 industriels. Ils ont été recrutés à l'issue de présentations lors des conseils de quartiers, lors de séances d'information.

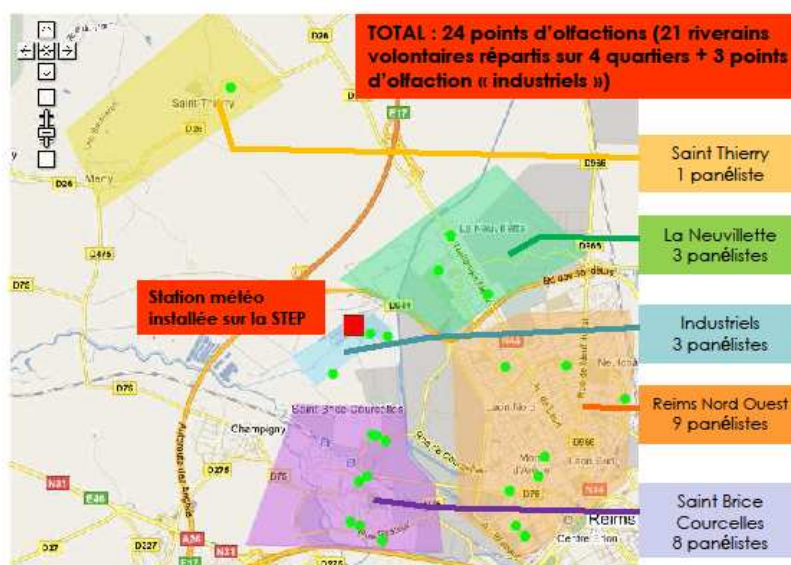
En parallèle, une station météo a été installée sur la Station d'épuration afin de pouvoir corréler les informations délivrées par les usagers avec les données météorologiques.

Les objectifs de l'observatoire sont de :

- quantifier les odeurs et surveiller les éventuelles nuisances générées,
- alerter les gestionnaires des sites en cas de gêne olfactive exceptionnelle,
- établir des relations de causes à effets entre le fonctionnement des exploitations, la perception des odeurs et les conditions météorologiques,
- proposer des solutions correctrices efficaces pour améliorer le confort olfactif des riverains,
- mettre en place un outil de communication entre les gestionnaires d'une part, les riverains d'autre part.

L'observatoire des odeurs couvre une surface centrée sur la plateforme de stockage des boues et d'un rayon de trois kilomètres.

REIMSMETROPOLE – Observatoire des odeurs au 31/12/2011



Les boues issues de la station d'épuration de **REIMSMETROPOLE** sont stockées, avant valorisation agricole, sur une plateforme de stockage préliminaire située aux limites des territoires des communes de Reims, Saint Brice Courcelles et Saint Thierry. Cette plateforme est une annexe à la Station d'épuration et est classée à ce titre comme Installation Loi sur l'Eau. Sa réalisation a été autorisée par un arrêté préfectoral complémentaire.

A proximité de la plateforme de stockage des boues, se situent également la Station d'Épuration de Reims, deux déchetteries (un site public, un site privé), la station de lavage des sables, une plateforme de compostage des déchets verts, un centre de traitement des déchets industriels non dangereux, un site de banalisation des DASRI ainsi qu'une plateforme de regroupement des déchets dangereux.

Chaque panéliste effectue ses observations depuis son lieu d'habitation ou son lieu de travail, en reportant sur un questionnaire, le type d'odeur senti, l'intensité de l'odeur ressentie et la gêne rencontrée. Il effectue deux types d'observations : des observations spontanées (à tout moment du jour et/ou de la nuit) et des observations planifiées (pendant une semaine, d'une à quatre fois par jour).

3- Les difficultés rencontrées

Deux difficultés rencontrées :

- la difficulté de recruter des bénévoles à l'ouest de la zone : un seul panéliste sur Saint-Thierry malgré plusieurs relances sur ce territoire,
- une baisse de motivation des panélistes à la rentrée de septembre : un nouveau courrier leur a été adressé ainsi qu'un courriel.

4- Le bilan à 9 mois – Bilan de l'exercice 2011

Le démarrage officiel de l'observatoire des odeurs a eu lieu le 14 mars 2011. Deux réunions de présentation des résultats intermédiaires ont eu lieu en juin et octobre 2011, les résultats des neuf mois d'observations ont été présentés mi décembre.

Sur l'ensemble de la période (14/03/2011 – 11/12/2011), le taux de participation est de 17%. Ce taux est un taux moyen. Si l'on regarde le fonctionnement de l'ensemble des observatoires mis en place, en France, un bon taux de participation s'élève à 30% tandis qu'un taux faible est de l'ordre de 10%.

Pendant les phases d'observations planifiées :

- 21/03 au 28/03/2011
- 18/04 au 25/04/2011,
- 23/05 au 30/05/2011,
- 20/06 au 27/06/2011,
- 25/07 au 31/07/2011, (campagne d'épandage en cours)
- 22/08 au 29/08/2011, (campagne d'épandage en cours)
- 19/09 au 26/09/2011,
- 14/11 au 20/11/2011
- 21/11 au 27/11/2011,
- 05/12 au 11/12/2011

le taux de participation était de :

- 21 % pour les 3 premiers mois,
- 16 % pour la seconde période,
- 10 % pour les trois derniers mois.

De même, il apparaît que les odeurs sont principalement ressenties dans les plages 06h00 (08h00 en automne) à 10h00, 13h00 – 14h00 et 17h00 -23h00 (21h00 pour l'automne), ce qui correspond aux habitudes de vie des gens.

Deux mois apparaissent plus « odorants » que les autres : les mois d'août (période des épandages agricoles) et octobre (apparition des premiers brouillards et humidité).

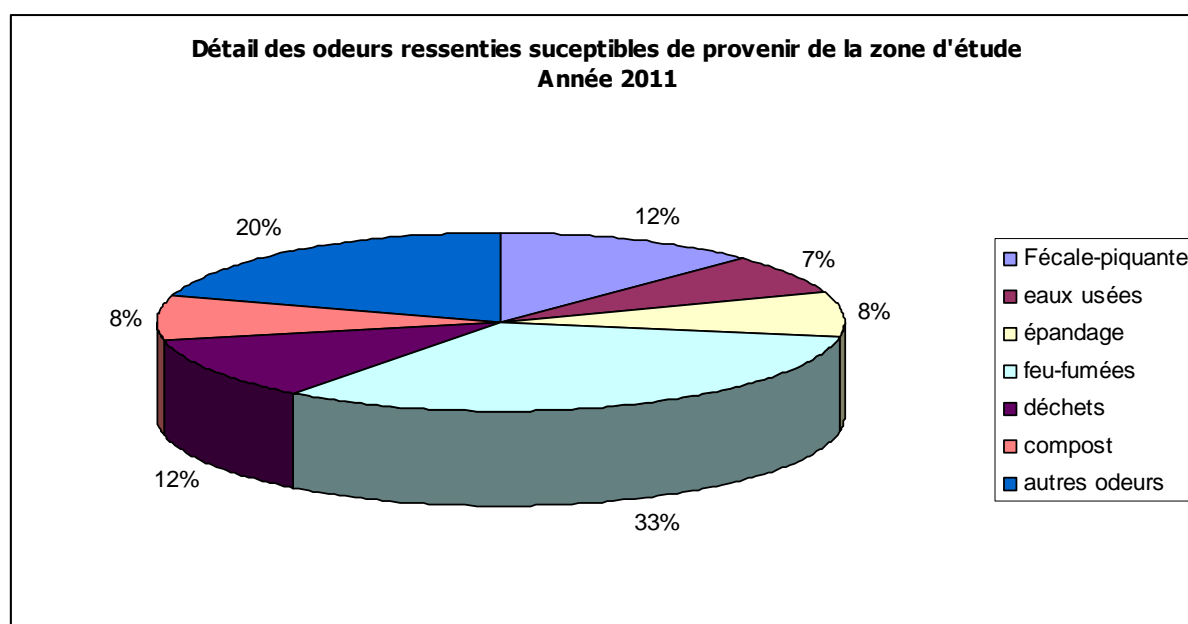
Données qualitatives et quantitatives :

Depuis la mi-mars, 1403 observations ont été analysées, 315 en observations spontanées et 1088 lors des périodes planifiées. Et sur les 1403 observations, 256 correspondent à une odeur renseignée (les 1 147 autres observations concernent « aucune odeur » sentie).

Sur ces 256 odeurs ressenties, seulement 22 correspondent à des odeurs de type « eaux usées » ou « fécale – piquante » pouvant provenir de la plateforme de stockage des boues et/ou de la station d'épuration. Cette odeur est d'ailleurs principalement ressentie sur La Neuville.

L'odeur majoritairement ressentie est l'odeur de « feu – fumée » puisqu'elle concerne 157 observations sur les 256 correspondant à une odeur, soit 61% des odeurs renseignées.

Sur les 256 odeurs ressenties, compte-tenu des données météorologiques, 113 pourraient provenir de la zone étudiée. Ces 113 odeurs se décomposent comme suit :



Conclusions de l'exercice 2011 :

Ces neuf premiers mois de fonctionnement de l'observatoire ont permis d'établir une première carte des odeurs ressenties dans le périmètre de l'étude et ont mis en évidence, le faible impact de l'activité de stockage des boues de la station d'épuration ainsi que la prédominance des odeurs de feu – fumée.

Ainsi globalement, l'impact des boues issues de la station d'épuration, et stockées sur la plateforme de stockage préliminaire est faible.

5- Perspectives 2012

Afin de confirmer ou d'infirmer ces résultats, l'observatoire des odeurs va se poursuivre sur 2012. Une relance de candidature sera faite au travers des nouveaux conseillers de quartier, courant janvier 2012, et de nouvelles réunions de présentation des résultats seront organisées en mai, septembre et décembre 2012. De plus, le questionnaire que doivent renseigner les panélistes va être légèrement adapté pour essayer de caractériser d'avantage l'odeur de feu – fumée.